



Ordonnance de télécom CRTC 2012-26

Version PDF

Ottawa, le 19 janvier 2012

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	394 394A	le 6 janvier 2012 le 11 janvier 2012	le 24 janvier 2012

Secrétaire général